

BILAN 2008 DES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE EN VAL-DE-MARNE



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE



Direction
départementale
de l'équipement
VAL-DE-MARNE



2461 accidents corporels dans le Val de Marne en 2008

PARIS

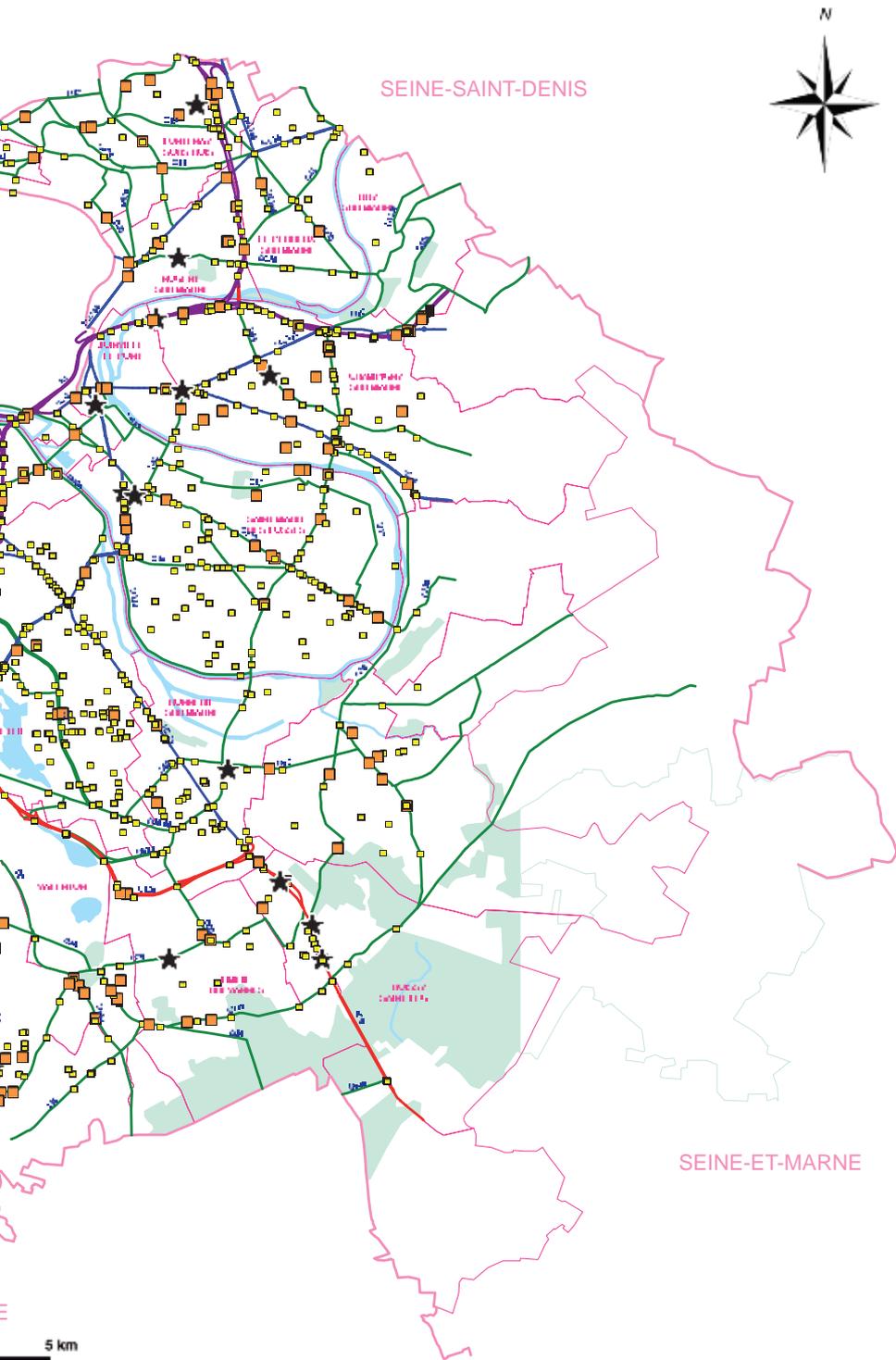
2584 accidents corporels en 2007

HAUTS-DE-SEINE

Légende

- ★ accident mortel
- accident avec blessé hospitalisé
- ◻ accident avec blessé non hospitalisé
- autoroutes
- routes nationales
- routes nationales d'intérêt local
- routes départementales (classement juillet 2004)





SEINE-SAINT-DENIS



SEINE-ET-MARNE

5 km



POUR EN SAVOIR PLUS

> LE BILAN ACCIDENTS 2008

Retrouvez les données complémentaires du bilan 2008 des accidents corporels de la circulation routière dans le Val-de-Marne sur le site :

www.cg94.fr/accidents

> LES DONNÉES ACCIDENTS PAR COMMUNE

Découvrez les statistiques et les cartes des accidents de la circulation routière dans les communes du Val-de-Marne sur le site :

www.cg94.fr/accidents-communes

> L'ACTUALITÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

• Au niveau départemental

www.cg94.fr/securite-routiere

www.val-de-marne.equipement.gouv

• Au niveau national

www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- > Définitions P.4
- > Icônes utilisées P.5
- > Caractéristiques du Val-de-Marne P.6
- > Carte du Val-de-Marne P.7

BILAN & STATISTIQUES 2008

- > Accidents et victimes dans le Val-de-Marne P.10
- > Évolution de l'accidentalité P.11
- > Évolution des victimes P.12
- > Accidentalité dans les communes du Val-de-Marne P.13
- > Accidents et victimes par communes P.14-15
- > Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? P.16-25

LES GRANDS ENJEUX

- > Les enjeux de sécurité routière P.28
- > Les deux roues motorisés P.29-39
- > Les piétons P.40-48
- > Les jeunes P.49-54
- > Les poids lourds P.55-59

CONCLUSION

- > La sécurité routière en actions P.60-61
- > Les temps forts de l'année 2008 P.62-63
- > La prévention auprès des collégiens P.64



Ce document d'information, élaboré conjointement par les services de l'État et du Conseil général, a pour objectif de présenter les principales statistiques accidents de l'année 2008. Il permet d'identifier les causes des accidents corporels et de définir les orientations sur lesquelles porteront nos efforts pour lutter contre l'insécurité routière.

Les nombreuses actions de sécurité routière menées dans notre département dans le cadre de la très bonne collaboration des différents acteurs départementaux, devront être amplifiées à l'avenir. En effet, nous avons dû déplorer en 2008 le décès de 30 personnes soit 5 de plus qu'en 2007, année au cours de laquelle le nombre historiquement bas de 25 personnes tuées avait été constaté. Si les piétons et les deux roues motorisés demeurent cette année encore les usagers les plus vulnérables (ils représentent chacun plus d'une personne tuée sur trois), on notera l'accidentalité inhabituelle qui a touché les vélos (3 personnes tuées) et la recrudescence des accidents de véhicules légers (5 personnes tuées en 2008 contre 1 en 2007). Les poids lourds sont pour leur part impliqués - sans être forcément responsables - dans près d'un accident mortel sur trois.

La baisse du nombre d'accidents et de blessés (respectivement -5% et -6% par rapport à 2007) confirme qu'une mobilisation permanente reste indispensable à l'amélioration de la sécurité routière.

Dans ce contexte, l'action de nos services respectifs se poursuivra en 2009 dans le Val-de-Marne autour des six enjeux de sécurité routière : les piétons, les deux roues motorisés, les jeunes, l'alcool, la vitesse et les poids lourds. Nous invitons les collectivités locales, et les autres acteurs économiques et associatifs du département à se mobiliser autour de ces enjeux.

Michel Camux
Préfet du Val-de-Marne

Christian Favier
Président du Conseil général
du Val-de-Marne

DÉFINITIONS



> UN ACCIDENT CORPOREL DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

- provoque au moins une victime,
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique,
- implique au moins un véhicule.

> PARMI LES VICTIMES, ON DISTINGUE

- **les tués à 30 jours** : victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident,
- **les blessés hospitalisés** : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures,
- **les blessés non hospitalisés** : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisées ou admises comme patients à l'hôpital moins de 24 heures.

Un accident grave comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

> UNE PERSONNE IMPLIQUÉE DANS UN ACCIDENT

- a subi un accident de la circulation routière,
- peut être tuée, blessée ou indemne,
- n'est pas toujours le conducteur du véhicule accidenté.

ICÔNES UTILISÉES



Piétons



Cyclomoteurs
< 50 cm³



Motos
> 50 cm³



Vélos



Voitures
(VL)



Poids lourds
(PL)



Transports
en commun
(TC)

CARACTÉRISTIQUES DU VAL-DE-MARNE



- **Voies à caractéristique autoroutière : 65 km**
(soit 3% du réseau routier global)
- **Routes nationales : 28 km** (1%)
- **Routes départementales : 425 km** dont 350 km de RD (15%)
et 75 km de RNIL (4%)
- **Routes communales : 1700 km** (soit 77%)
- **Superficie : 245 km²**
- **Population totale : 1 227 000 habitants**
- **Population active : 616 700 habitants**
(D'après le recensement général de la population de 1999 – données INSEE)

RNIL : les Routes Nationales d'Intérêt Local sont les anciennes routes nationales, auparavant gérées par l'État, dont l'exploitation et l'entretien ont été transférés en janvier 2006 au Département. Depuis le 16 mars 2009, dans le cadre de la nouvelle numérotation du réseau routier départemental, ces RNIL ont toutes été renommées en RD.

CARTE DU VAL-DE-MARNE



- Autoroutes
- Routes nationales
- Routes nationales d'intérêt local

- 
-
- **ACCIDENTS ET VICTIMES DANS LE VAL-DE-MARNE** > P 10
 - **ÉVOLUTION DE L'ACCIDENTALITÉ** > P 11
 - **ÉVOLUTION DES VICTIMES** > P 12
 - **ACCIDENTALITÉ DANS LES COMMUNE DU VAL-DE-MARNE** > P 13
 - **ACCIDENTS ET VICTIMES PAR COMMUNES** > P 14-15
 - **QUI? OÙ? QUAND? COMMENT? POURQUOI?** > P 16-25



BILAN & STATISTIQUES 2008

ACCIDENTS ET VICTIMES DANS LE VAL-DE-MARNE

> COMPARATIF 2007-2008

2461 accidents corporels en 2008, soit une **baisse de 5%** par rapport à 2007

2904 blessés en 2008, soit une **baisse de 6%** par rapport à 2007, dont :

- **543** blessés hospitalisés (+8%)
- **2361** blessés non hospitalisés (-9%)

30 tués soit **5 de plus** qu'en 2007

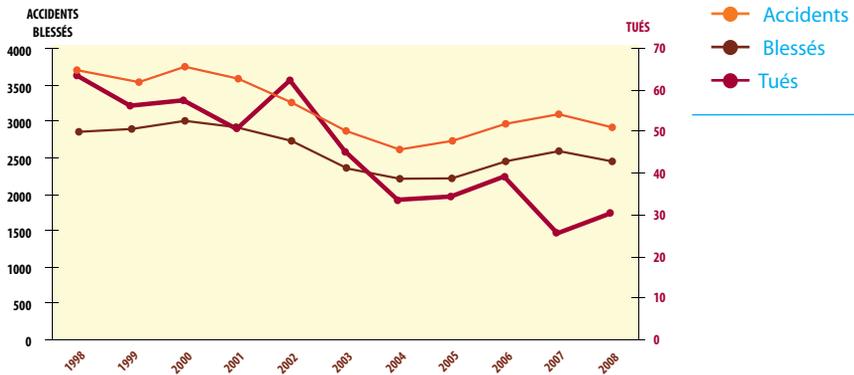
Si le nombre d'accidents corporels et de blessés a baissé en 2008 par rapport à l'année précédente (respectivement de -5% et de -6%), les accidents sont néanmoins plus graves puisque les nombres de blessés hospitalisés et de tués sur les routes du Val-de-Marne ont sensiblement augmenté (30 tués en 2008 contre 25 en 2007).

> COMPARAISON VAL-DE-MARNE, ÎLE-DE-FRANCE, FRANCE

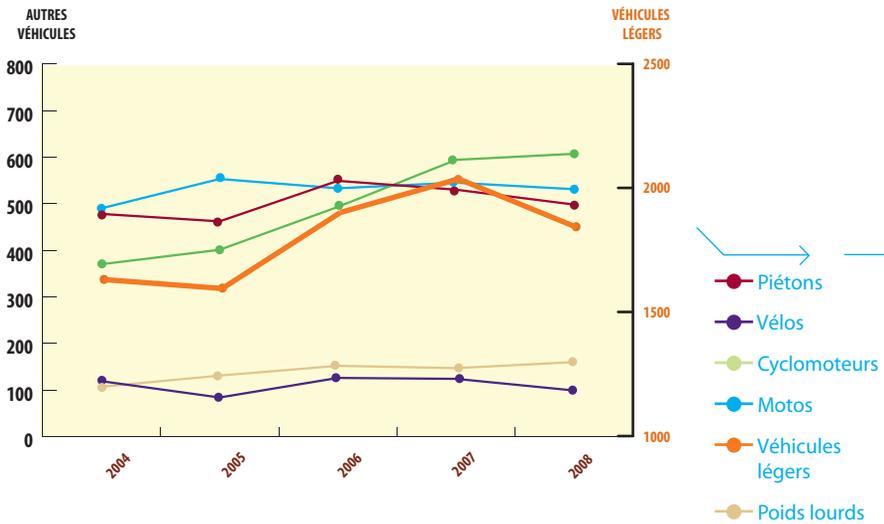
	Val-de-Marne		Île-de-France		France	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Accidents	2461	- 5 %	22 138	- 1 %	76 767	- 6 %
Tués	30	+ 20%	374	- 6 %	4 443	- 4 %
Blessés	2904	- 6 %	25 779	- 3 %	96 905	- 10 %
BH	543	+ 8 %			36 179	- 6 %
BNH	2361	- 9 %			60 726	- 6 %

ÉVOLUTION DE L'ACCIDENTALITÉ

> ÉVOLUTION DES ACCIDENTS, TUÉS ET BLESSÉS

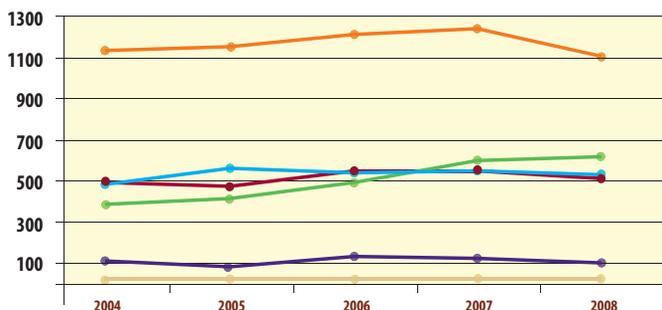


> ÉVOLUTION DES ACCIDENTS PAR CATÉGORIE D'USAGERS

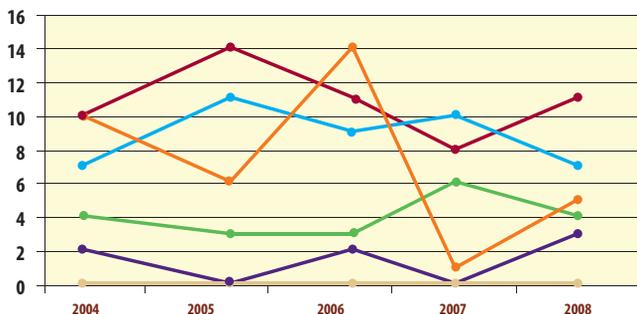


ÉVOLUTION DES VICTIMES

> BLESSÉS PAR CATÉGORIE D'USAGERS

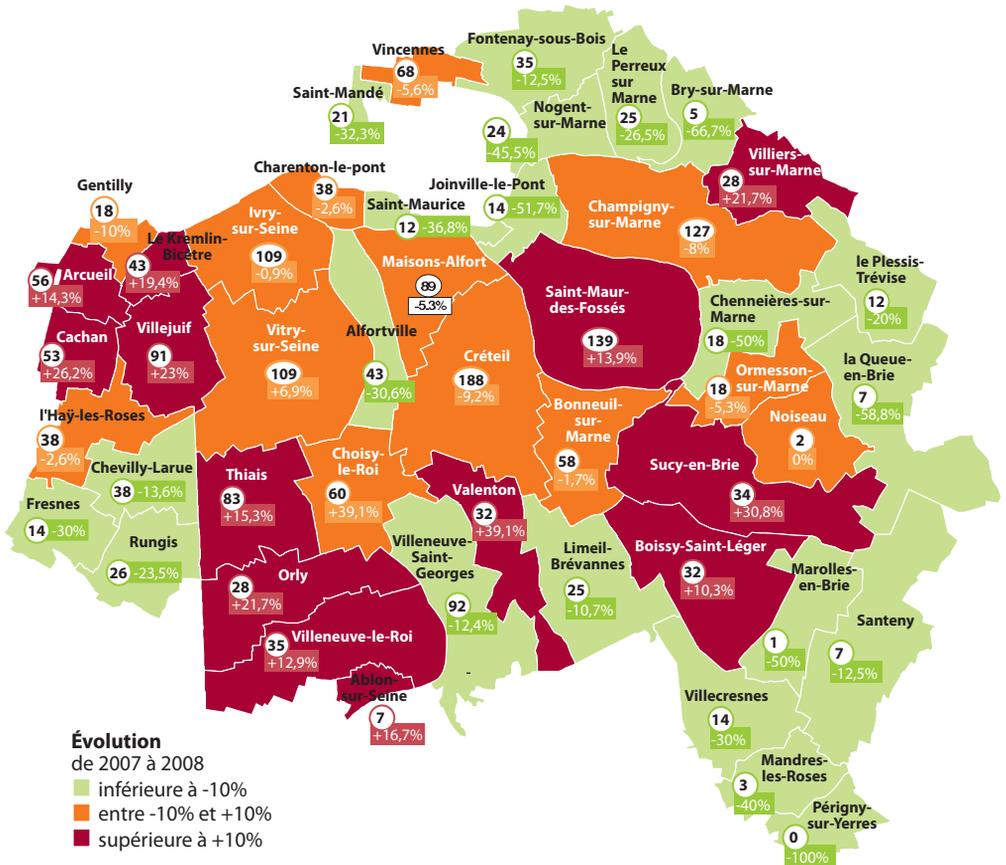


> TUÉS PAR CATÉGORIE D'USAGERS



ACCIDENTALITÉ DANS LES COMMUNES DU VAL-DE-MARNE

(HORS AUTOROUTES)



14 nombre d'accidents corporels en 2008
-30% évolution de 2007 à 2008

ACCIDENTS ET VICTIMES PAR COMMUNES

	2008				2007			
	Accidents	Tués	BH	BNH	Accidents	Tués	BH	BNH
ABLON-SUR SEINE	7	0	1	6	6	0	1	5
ALFORTVILLE	43	1	8	46	62	0	13	53
ARCUEIL	72	0	29	51	67	1	11	67
BOISSY-SAINT-LÉGER	29	3	5	32	32	1	8	28
BONNEUIL-SUR-MARNE	58	1	4	66	59	1	5	71
BRY-SUR-MARNE	9	0	1	11	21	0	3	27
CACHAN	53	1	17	47	42	0	11	39
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	179	2	31	173	170	1	35	178
CHARENTON-LE-PONT	77	0	13	72	86	2	16	81
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE	18	0	3	19	36	0	3	37
CHEVILLY-LARUE	51	3	12	41	60	4	14	55
CHOISY-LE-ROI	71	0	23	68	63	2	10	64
CRÉTEIL	215	0	12	247	247	0	15	286
FONTENAY-SOUS-BOIS	50	1	13	43	67	0	13	68
FRESNES	73	0	16	73	63	0	15	61
GENTILLY	29	1	7	27	48	0	7	47
L'HAÏ-LES-ROSES	61	1	22	49	69	0	14	68
IVRY-SUR-SEINE	109	1	25	101	110	0	19	108
JOINVILLE-LE-PONT	20	2	4	20	35	1	6	31
LE KREMLIN-BICÈTRE	57	1	18	46	38	0	10	38
LIMEIL-BRÉVANNES	25	1	9	19	28	0	7	26
MAISONS-ALFORT	105	2	18	111	119	2	30	120
MANDRES-LES-ROSES	3	0	0	5	5	0	1	7
MAROLLES-EN-BRIE	1	0	0	1	2	1	0	1

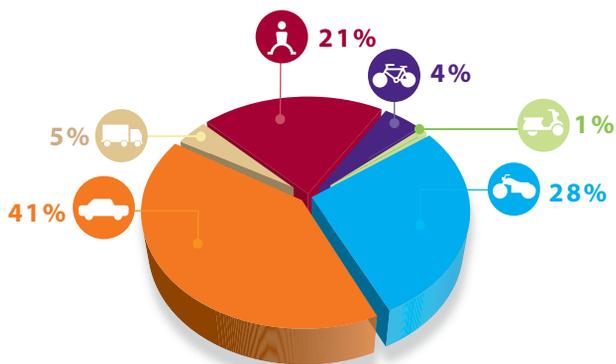
→ Pour en savoir plus ...

Consultez le bilan 2008 des accidents corporels de la circulation routière de votre commune sur le site : www.cg94.fr/accidents-communes

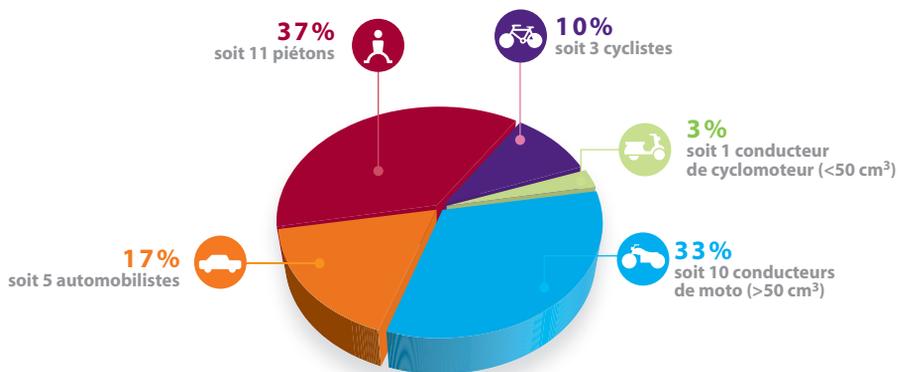
	2008				2007			
	Accidents	Tués	BH	BNH	Accidents	Tués	BH	BNH
NOGENT-SUR-MARNE	35	1	9	35	53	1	10	53
NOISEAU	2	0	1	1	2	0	2	0
ORLY	40	0	16	32	25	0	5	20
ORMESSON-SUR-MARNE	18	0	5	14	19	1	5	19
PÉRIGNY-SUR-YERRES	0	0	0	0	2	0	1	1
LE PERREUX-SUR-MARNE	25	0	2	29	36	0	10	31
LE PLESSIS-TRÉVISE	12	0	0	13	15	0	1	16
LA QUEUE-EN-BRIE	7	0	0	8	17	0	3	22
RUNGIS	41	0	10	41	49	1	13	38
SAINT-MANDÉ	21	0	4	21	31	0	7	26
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	139	2	16	140	122	1	13	131
SAINT-MAURICE	49	0	13	47	57	0	13	54
SANTENY	7	0	2	6	8	1	5	5
SUCY-EN-BRIE	34	0	10	29	26	1	3	26
THIAIS	125	0	25	122	101	0	20	102
VALENTON	32	0	9	28	23	0	10	33
VILLECRÉSNE	14	0	4	15	20	0	5	30
VILLEJUIF	103	2	37	80	89	0	25	82
VILLENEUVE-LE-ROI	35	1	12	28	31	2	2	32
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	92	3	26	81	105	1	34	103
VILLIERS-SUR-MARNE	35	0	14	28	37	0	7	37
VINCENNES	68	0	10	67	72	0	14	62
VITRY-SUR-SEINE	112	0	27	122	109	0	26	115
TOTAL	2461	30	543	2361	2584	25	501	2603

QUI ?

> BLESSÉS PAR CATÉGORIE D'USAGERS

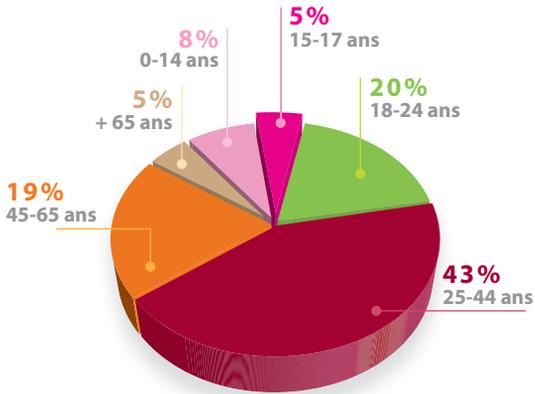


> TUÉS PAR CATÉGORIE D'USAGERS

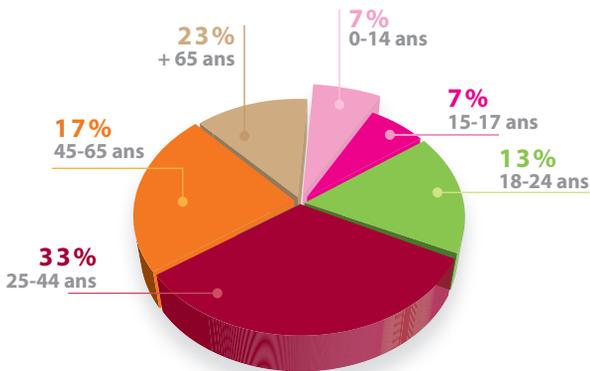


QUI ?

> BLESSÉS PAR CLASSE D'ÂGE

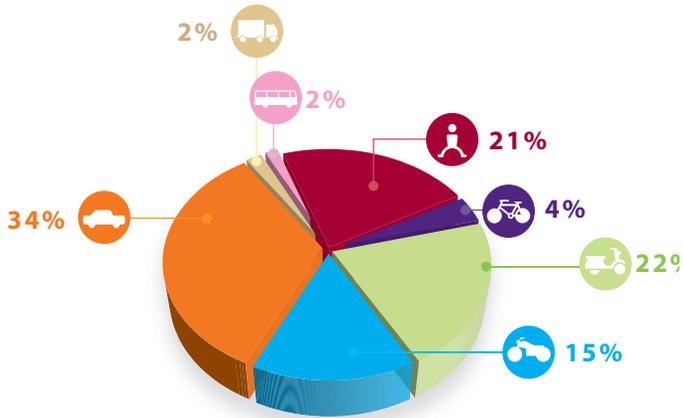


> TUÉS PAR CLASSE D'ÂGE

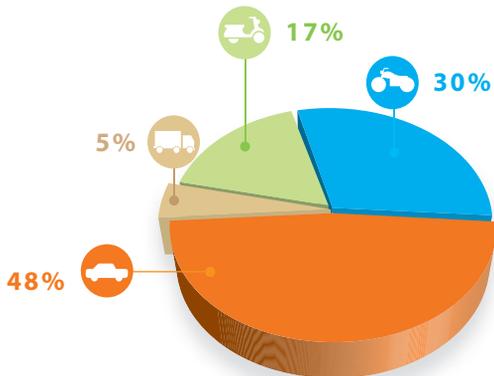


OÙ ?

> BLESSÉS EN MILIEU URBAIN

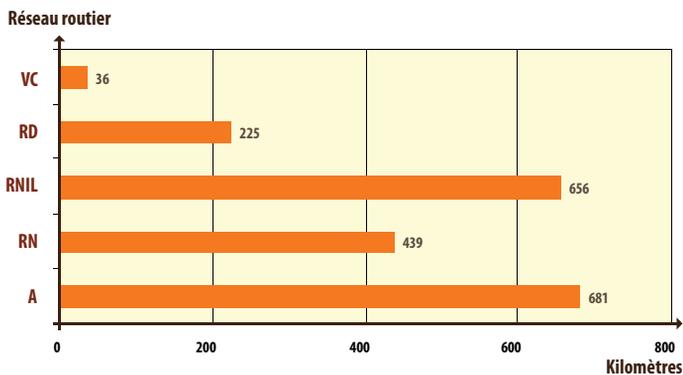


> BLESSÉS EN MILIEU AUTOROUTIER



OÙ ?

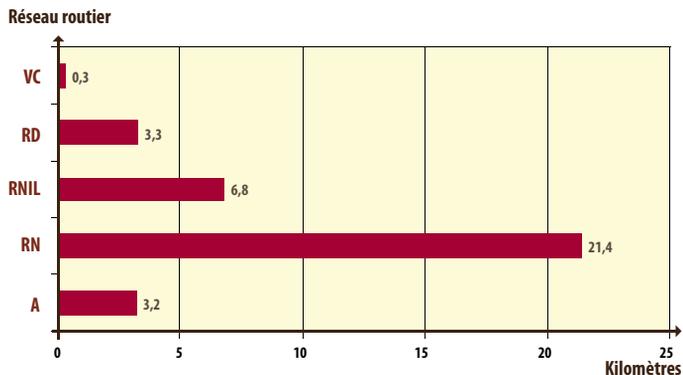
> ACCIDENTS SELON LE RÉSEAU ROUTIER



70% des accidents ont lieu hors intersection (23 tués).
30% des accidents ont lieu dans une intersection (7 tués).

Accidents sur 100 km de réseau

> TUÉS SELON LE RÉSEAU ROUTIER

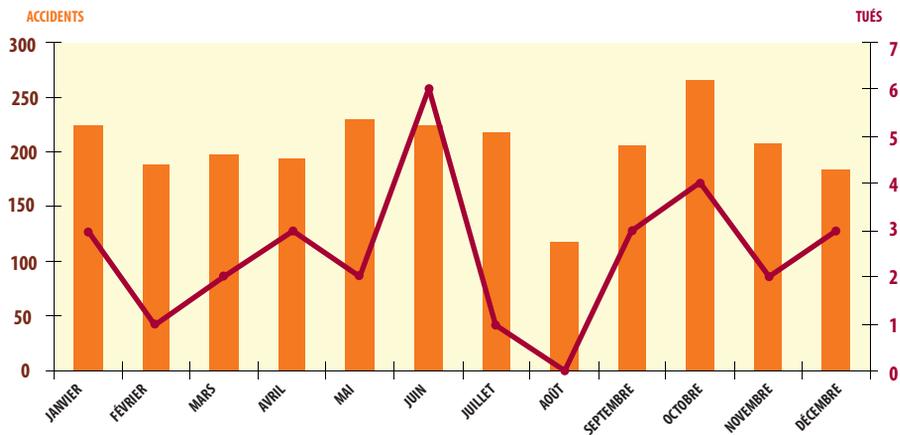


Les données concernant les accidents et les tués selon le réseau routier ont été calculées pour 100 km de réseau. Il s'agit donc d'une densité.

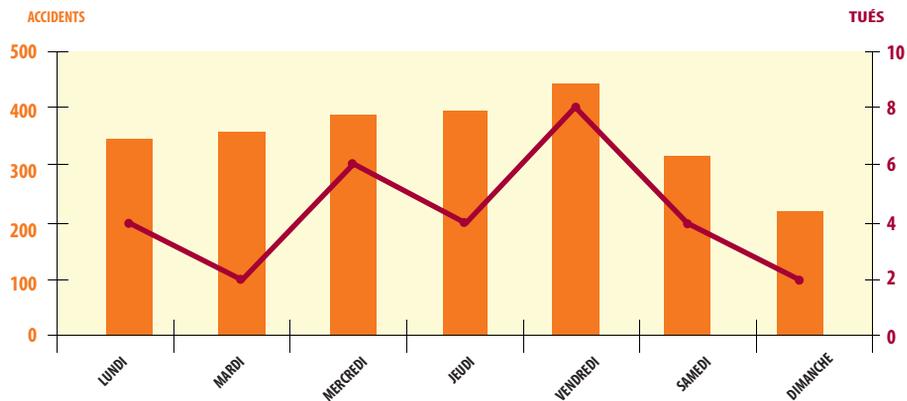
Tués sur 100 km de réseau

QUAND ?

> ACCIDENTS ET TUÉS SELON LE MOIS



> ACCIDENTS ET TUÉS SELON LES JOURS

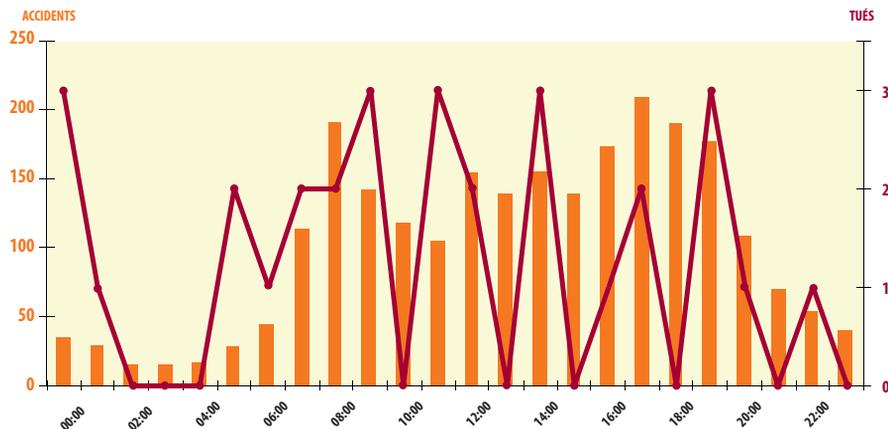


Accidents

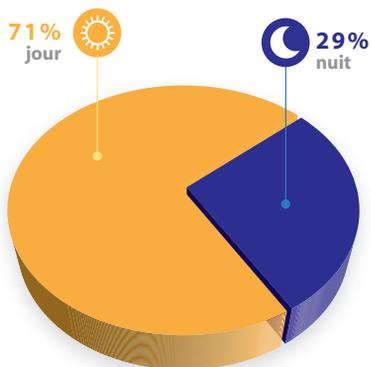
Tués

QUAND ?

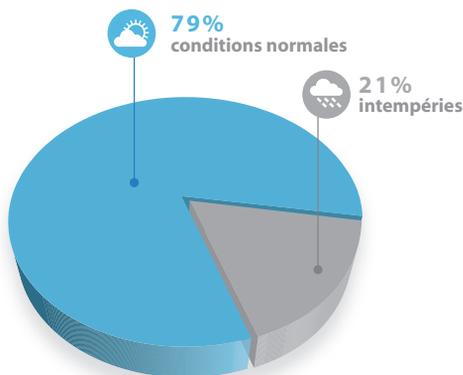
> ACCIDENTS ET TUÉS SELON LES HEURES



> ACCIDENTS SELON LA LUMINOSITÉ

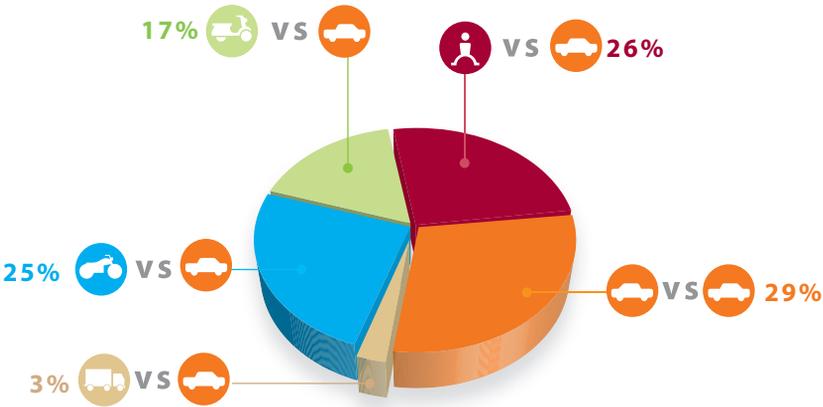


> ACCIDENTS SELON LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

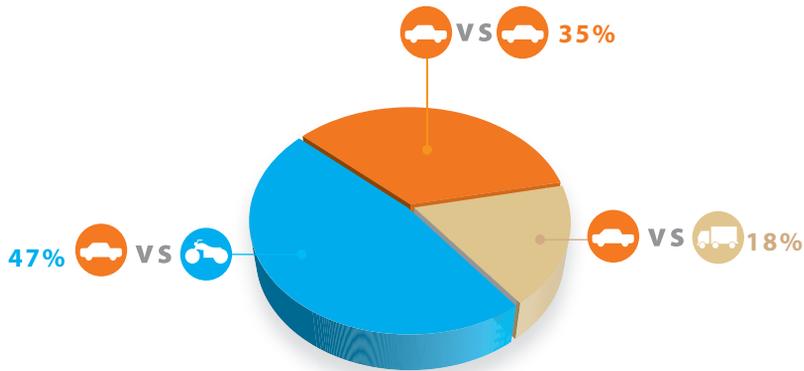


COMMENT ?

> CONFLITS EN MILIEU URBAIN



> CONFLITS EN MILIEU AUTOROUTIER



POURQUOI ?



Un accident de la route est le résultat d'un dysfonctionnement du système Usagers - Véhicule - Environnement. Les causes des accidents sont multiples et complexes, elles sont généralement liées à une ou plusieurs défaillances :

- **du comportement de l'usager** : emprise de l'alcool, stupéfiant, non-respect du code de la route, prise de risque, erreur d'appréciation ...
- **du véhicule** : problème technique, mécanique, visuel (angles morts)...
- **de l'environnement** : conditions météorologiques, chaussée glissante, problèmes d'éclairage public, de feux, de visibilité, de dégradation de chaussée...

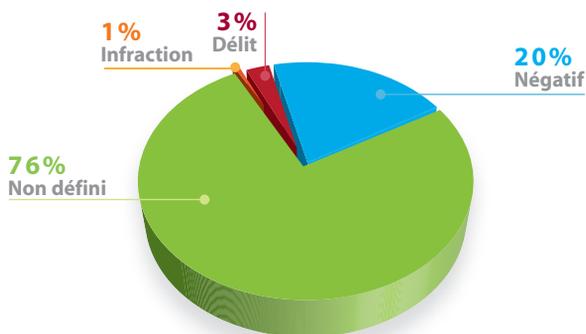
> PRINCIPALES INFRACTIONS RELEVÉES

- Conduite d'un véhicule à une vitesse excessive
- Refus de priorité à droite à une intersection
- Refus de priorité par un conducteur de véhicule à un piéton régulièrement engagé dans la traversée d'une chaussée
- Traversée irrégulière de la chaussée par un piéton
- Changement de file par un conducteur de véhicule, non signalé par un indicateur de changement de direction (clignotant)
- Refus de priorité par un conducteur de véhicule tournant à gauche
- Inobservation, par un conducteur de véhicule, de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant
- Dépassement de véhicule par la droite

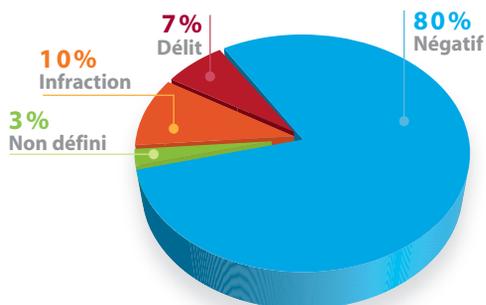
POURQUOI ?

Les comportements (alcool, vitesse, infractions au code de la route) sont responsables de la majorité des accidents.

> PRÉSENCE D'ALCOOL DANS LES ACCIDENTS



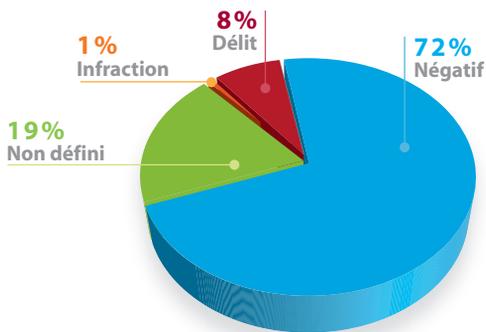
> PRÉSENCE D'ALCOOL DANS LES ACCIDENTS MORTELS



Rappel :
 Infraction : 0,25 mg/litre d'air expiré ou 0,5 g/litre de sang.
 Délit : 0,4mg/litre d'air expiré ou 0,8g/litre de sang

POURQUOI ?

> PRÉSENCE D'ALCOOL DANS LES ACCIDENTS DE NUIT (DE 22H À 8H)



Dans pratiquement un accident sur 10 de nuit l'un des impliqués est sous l'emprise de l'alcool. Ce taux monte à 17% pour les accidents mortels. En 2008, 63 701 dépistages d'alcoolémie ont été pratiqués : 4,6% étaient positifs.

> VITESSE

Excès de vitesse établis par radars mobiles (CSA)	112 540
Excès de vitesse établis par radars fixes (CSA)	399 592
Excès de vitesse établis avec interception :	3191

Au niveau national, on constate :

- une dégradation du comportement des conducteurs de motos (+ de 35% des motocyclistes dépassent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée),
- une stabilisation des très grands excès de vitesse (supérieurs à 30 km/h à la vitesse autorisée),
- une baisse de la vitesse moyenne des voitures et des poids lourds.

En 2008, environ un excès de vitesse sanctionné par minute dans le Val-de-Marne.



- **LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE** > P 28
- **LES DEUX ROUES MOTORISÉS** > P 29-39
- **LES PIÉTONS** > P 40-48
- **LES JEUNES** > P 49-54
- **LES POIDS LOURDS** > P 55-59



LES GRANDS ENJEUX

LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

> DÉFINITION DES ENJEUX

Un enjeu de sécurité routière est déterminé à partir du nombre d'accidents ou de victimes associé à une cible (piétons, jeunes, deux roues motorisés, etc.). Pour le caractériser, il faut évaluer le poids des accidents de la cible ainsi que le niveau de risque relatif. L'analyse du bilan accidentologique va permettre d'identifier, de déterminer et de hiérarchiser les enjeux.

> PISTES D'ACTIONS

De cette analyse découlent des pistes d'actions regroupées au sein du Document général d'orientation (DGO) :

- Il est établi pour une durée de 5 ans et vise à programmer la politique locale de sécurité routière. Son but est de faire reculer le nombre et la gravité des accidents du département.
- Il permet à l'ensemble des partenaires institutionnels et autres acteurs locaux de partager la connaissance de l'accidentologie du Département et de se mobiliser autour d'orientations communes.
- Établi en partenariat entre l'État et les collectivités territoriales, le DGO du Val-de-Marne définit les enjeux prioritaires de sécurité routière pour la période 2008-2012.

> ENJEUX DÉPARTEMENTAUX

Déterminés par l'Observatoire départemental de sécurité routière, ils sont au nombre de six :

- Les deux roues motorisés
- Les piétons
- Les jeunes
- Les poids lourds
- L'alcool
- La vitesse

LES DEUX ROUES MOTORISÉS



> COMPARATIF 2007-2008

1124 accidents corporels ont impliqué un usager de deux roues motorisé.

1127 usagers de deux roues motorisés blessés au cours de ces accidents, dont :

- 257 blessés hospitalisés, soit une hausse de 9,4% par rapport à 2007
- 870 blessés non hospitalisés, soit une baisse de 9,3% par rapport à 2007

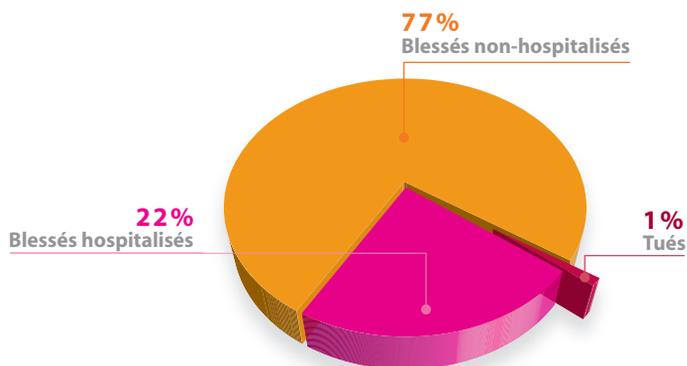
12 personnes tuées suite à un accident impliquant un usager de deux roues motorisés, dont :

- 1 usager de cyclomoteur (soit 5 de moins qu'en 2007)
- 10 usagers de moto (stabilité par rapport à 2007)
- 1 piéton (soit 1 de moins qu'en 2007)

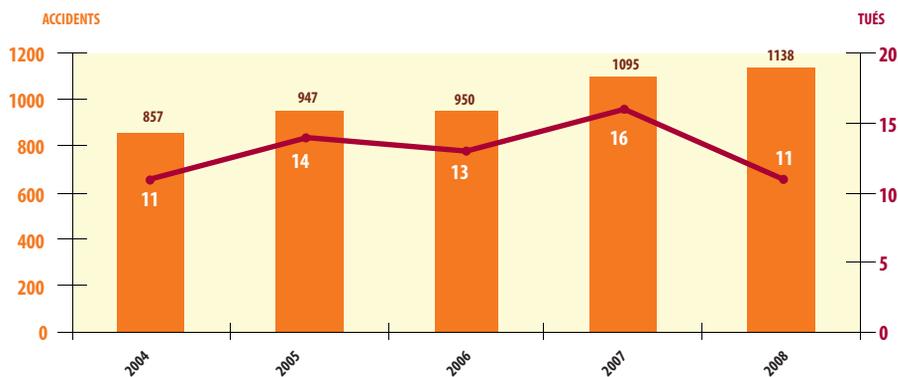
Par rapport à l'année précédente, le bilan 2008 des accidents corporels impliquant un deux roues motorisé est marqué par une amélioration globale de l'ensemble des indicateurs : les nombres d'accidents corporels, de blessés et de tués sont tous en baisse par rapport à l'année 2007. Toutefois, on constate que le nombre de blessés hospitalisés a augmenté en 2008 ; ce qui signifie que les accidents sont moins nombreux mais plus graves par rapport à 2007.

BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ACCIDENTALITÉ

> GRAVITÉ DES ACCIDENTS IMPLIQUANT UN DEUX ROUES MOTORISÉ



> ÉVOLUTION DES ACCIDENTS IMPLIQUANT UN DEUX ROUES MOTORISÉ

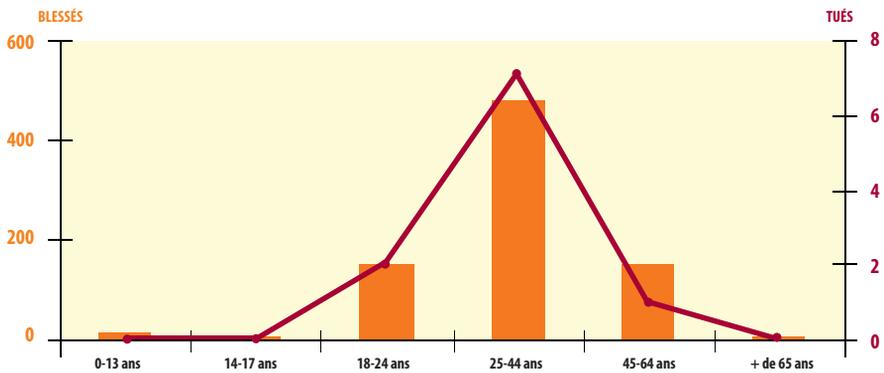


Accidents

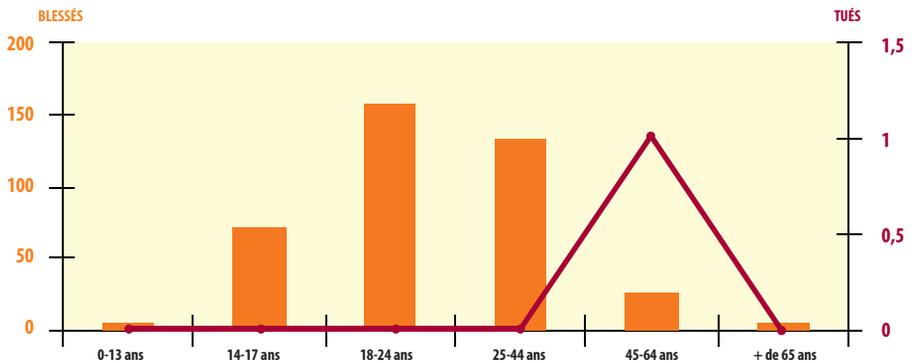
Tués

QUI ?

> VICTIMES EN MOTO PAR CLASSE D'ÂGE



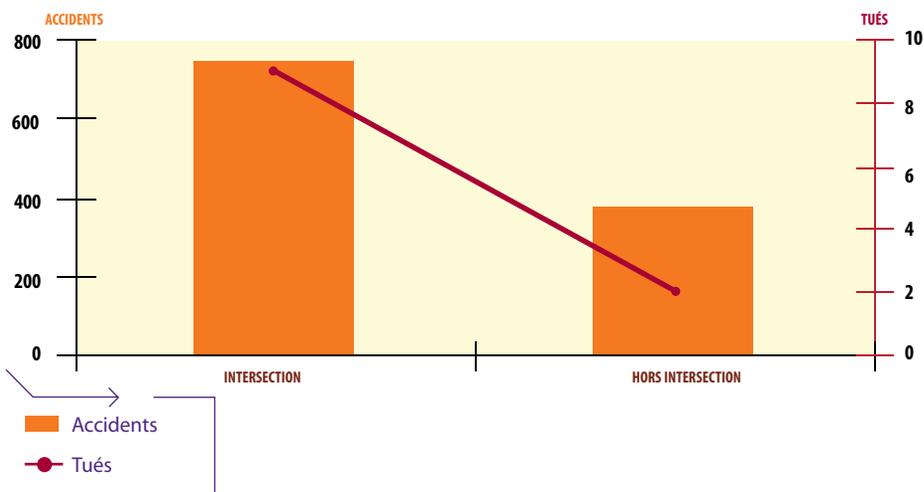
> VICTIMES EN CYCLOMOTEUR PAR CLASSE D'ÂGE



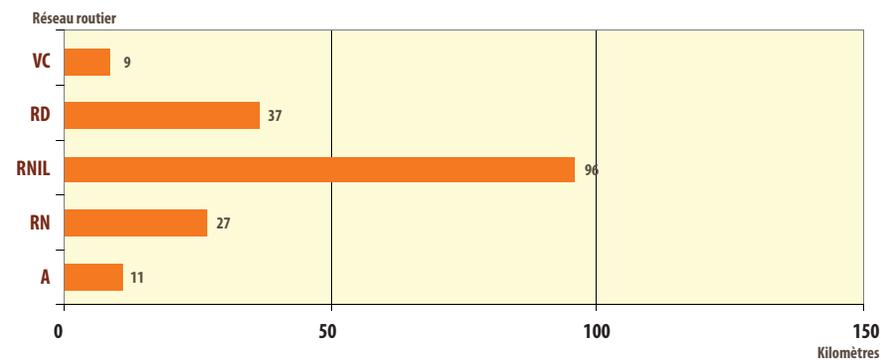
 Blessés
 Tués

OÙ ?

> ACCIDENTS ET TUÉS SELON SECTION COURANTE OU INTERSECTION



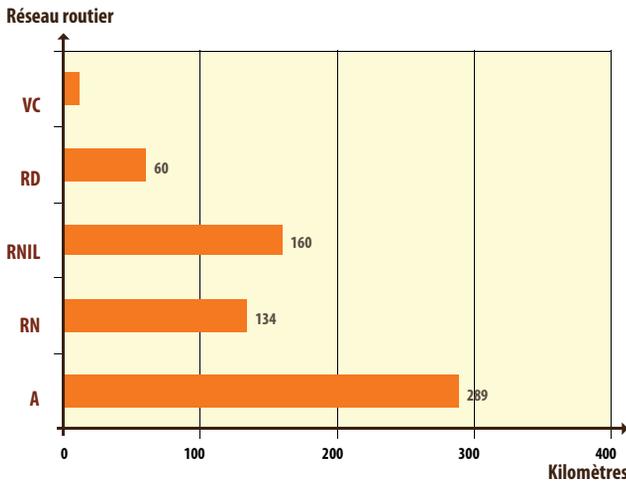
> ACCIDENTS EN CYCLOMOTEUR SELON LE RÉSEAU ROUTIER



En 2008, 1 usager de cyclomoteur a été tué sur route départementale.

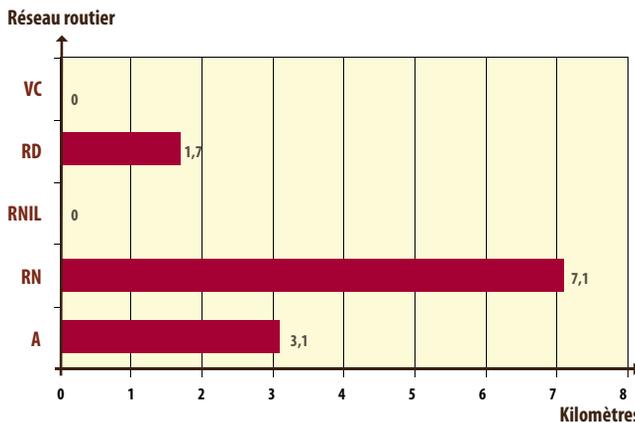
OÙ ?

> ACCIDENTS EN MOTO SELON LE RÉSEAU ROUTIER



Accidents sur 100 km de réseau

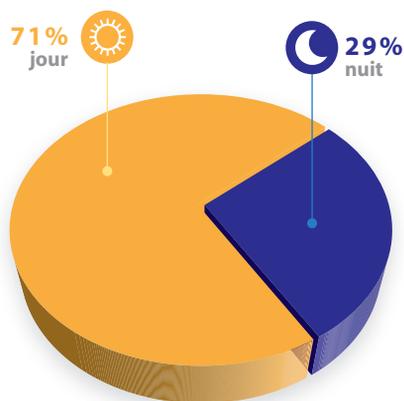
> TUÉS EN MOTO SELON LE RÉSEAU ROUTIER



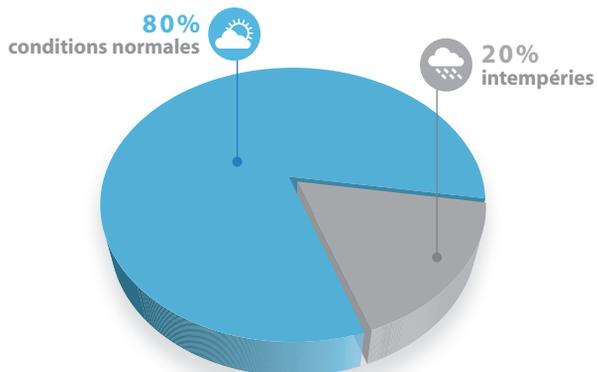
Tués sur 100 km de réseau

QUAND ?

> ACCIDENTS SELON LA LUMINOSITÉ

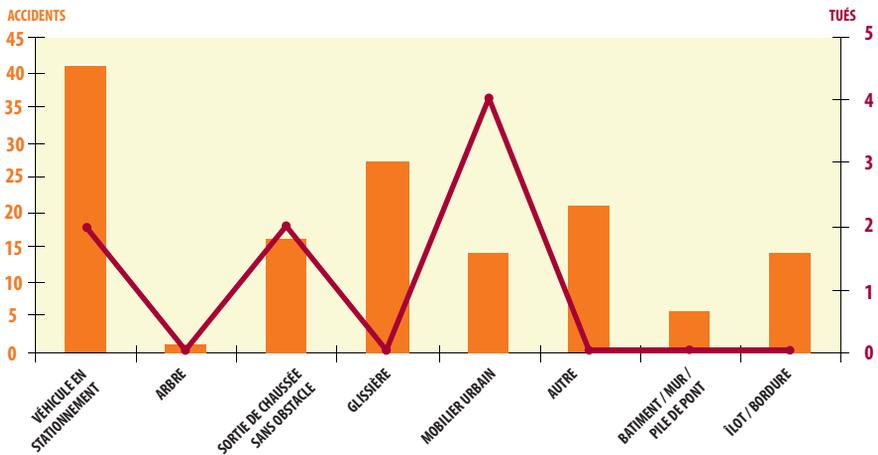


> ACCIDENTS SELON LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

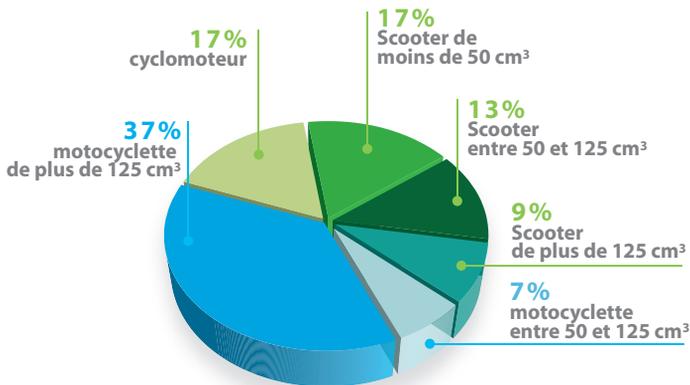


COMMENT ?

> ACCIDENTS ET TUÉS SUR OBSTACLES FIXES

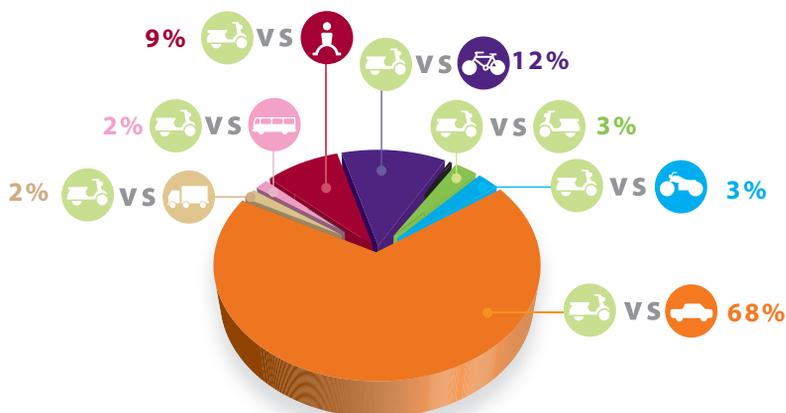


> ACCIDENTS SELON TYPE DE VÉHICULE UTILISÉ

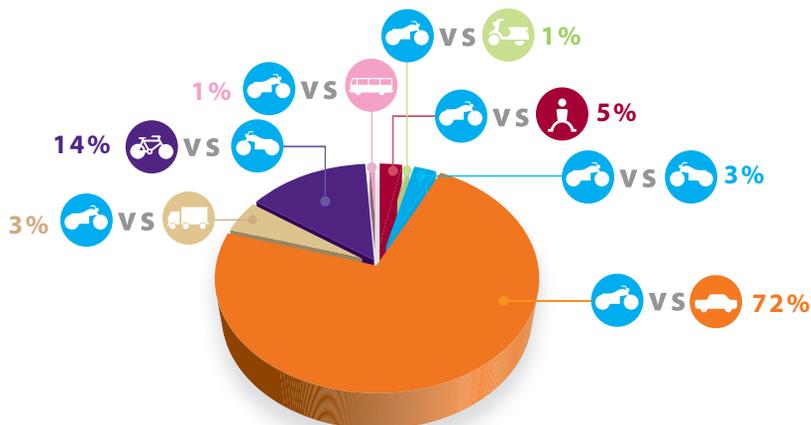


COMMENT ?

> ACCIDENTS EN CYCLOMOTEUR PAR TYPE DE CONFLIT



> ACCIDENTS EN MOTO PAR TYPE DE CONFLIT



POURQUOI ?

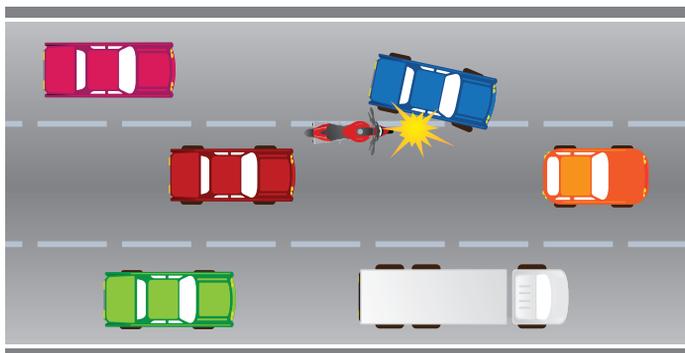


> PRINCIPALES INFRACTIONS RELEVÉES

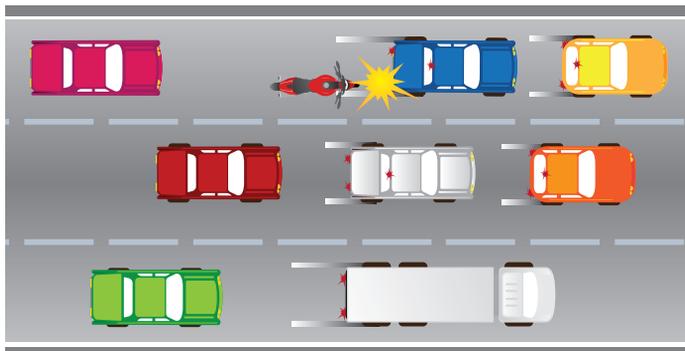
- Conduite d'un véhicule à une vitesse excessive
- Refus de priorité à droite à une intersection
- Refus de priorité par un conducteur de véhicule tournant à gauche
- Changement de file, non signalé par un indicateur de changement de direction (clignotant)
- Dépassement d'un véhicule par la droite
- Inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant
- Changement de direction d'un véhicule effectué sans avertissement préalable
- Traversée irrégulière de la chaussée par un piéton
- Conduite d'un véhicule sous l'emprise de l'alcool
- Refus de priorité à une intersection où l'obligation de céder le passage est signalée

POURQUOI ?

> SUR AUTOROUTE



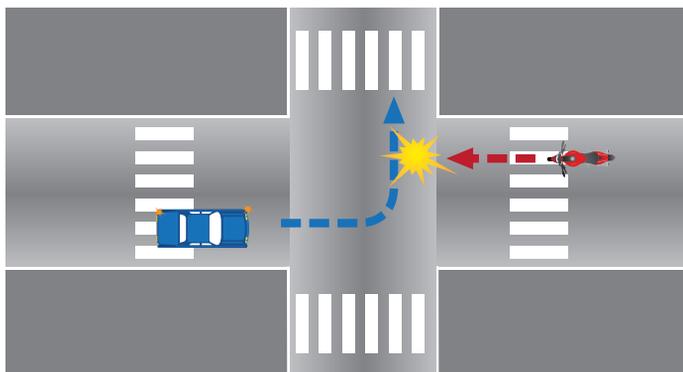
Le deux roues motorisé roule à une vitesse élevée entre les files de circulation, un automobiliste change de file sans signaler son changement de direction (ou clignotant mis trop tardivement).



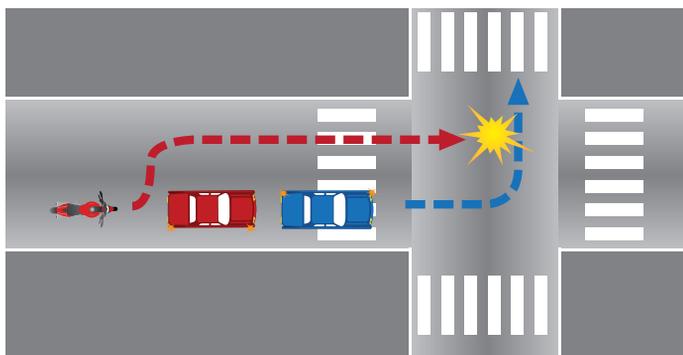
Le deux roues motorisé circule à une vitesse trop élevée en ne respectant pas les distances de sécurité. Le véhicule devant lui freine brusquement, le deux roues motorisé est surpris.

POURQUOI ?

> HORS AUTOROUTE



Le deux roues motorisé aborde un carrefour. Un véhicule venant en sens inverse entame un tourne à gauche, il pense avoir le temps de passer avant le deux roues motorisé.



Le deux roues motorisé double plusieurs véhicules par la gauche à l'abord d'un carrefour et ne voit pas le premier véhicule qui entame un tourne à gauche.

LES PIÉTONS



> COMPARATIF 2007-2008

498 accidents corporels ont impliqué un piéton (soit une baisse de 6% par rapport à 2007).

501 piétons blessés au cours de ces accidents, dont :

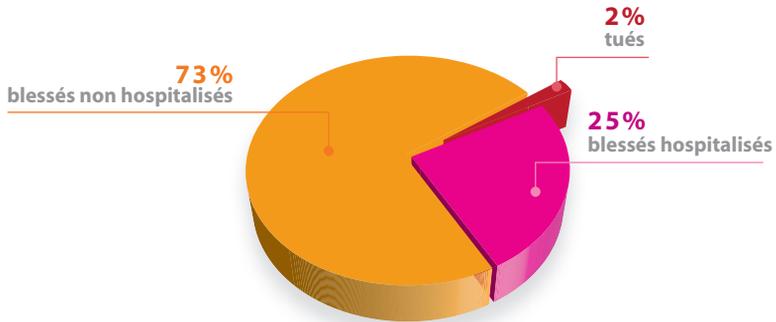
- 129 blessés hospitalisés soit une baisse de 2% par rapport à 2007
- 372 blessés non hospitalisés soit une baisse de 14% par rapport à 2007

11 piétons tués en 2008 soit 3 de plus qu'en 2007.

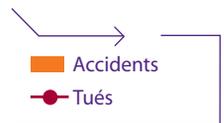
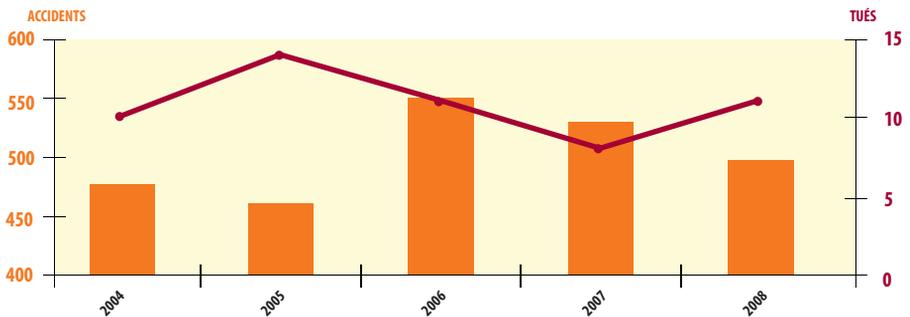
Par rapport à l'année précédente, on constate une baisse du nombre d'accidents corporels et du nombre de blessés. Toutefois, le nombre de tués (11 en 2008 contre 8 en 2007) et le nombre de blessés hospitalisés (129 en 2008 contre 126 en 2007) ont augmenté en 2008 ; ce qui signifie que les accidents sont moins nombreux mais plus graves par rapport à 2007.

BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ACCIDENTALITÉ

> GRAVITÉ DES ACCIDENTS IMPLIQUANT UN PIÉTON

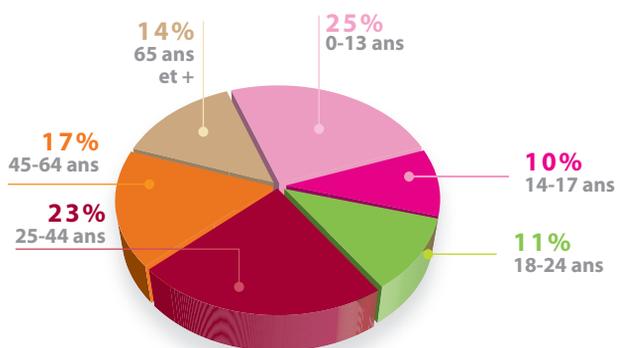


> ÉVOLUTION DES ACCIDENTS IMPLIQUANT UN PIÉTON

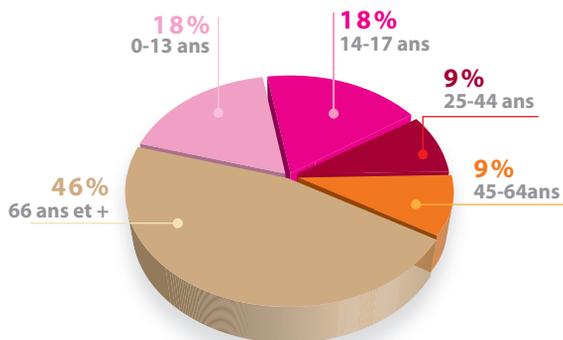


QUI ?

> BLESSÉS PAR CLASSE D'ÂGE

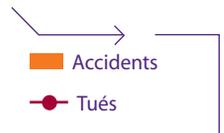
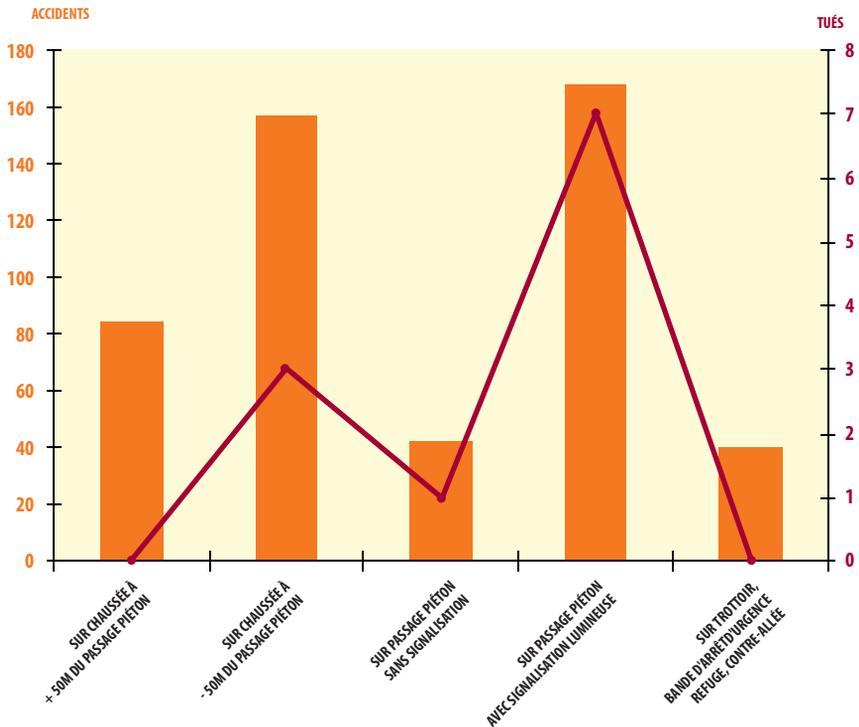


> TUÉS PAR CLASSE D'ÂGE



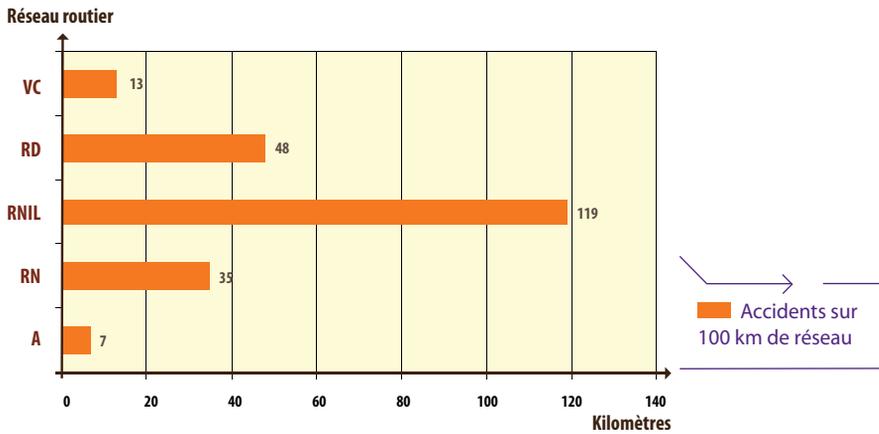
OÙ ?

> ACCIDENTS ET VICTIMES SELON LA DISTANCE PAR RAPPORT AU PASSAGE PIÉTON

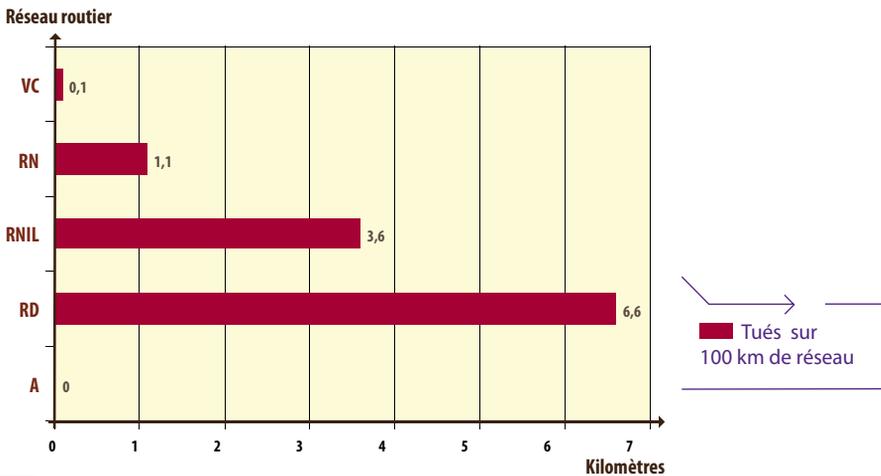


OÙ ?

> ACCIDENTS SELON LE RÉSEAU ROUTIER

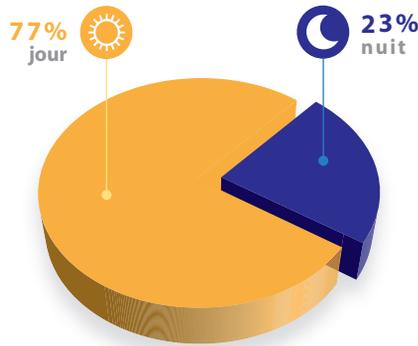


> TUÉS SELON LE RÉSEAU ROUTIER



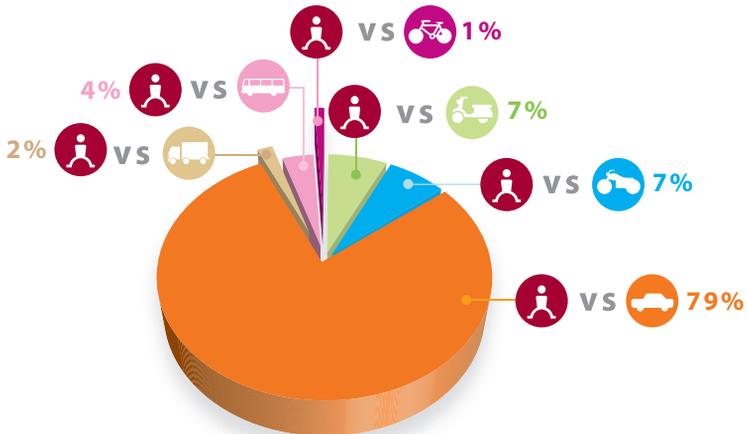
QUAND ?

> ACCIDENTS SELON LA LUMINOSITÉ



COMMENT ?

> ACCIDENTS PAR TYPE DE CONFLIT



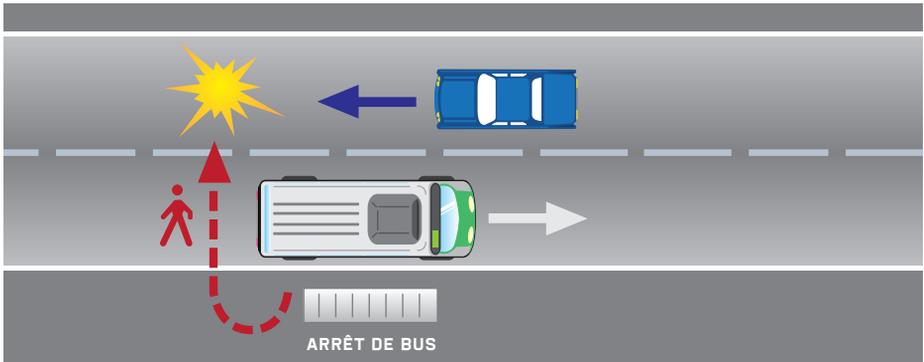
POURQUOI ?



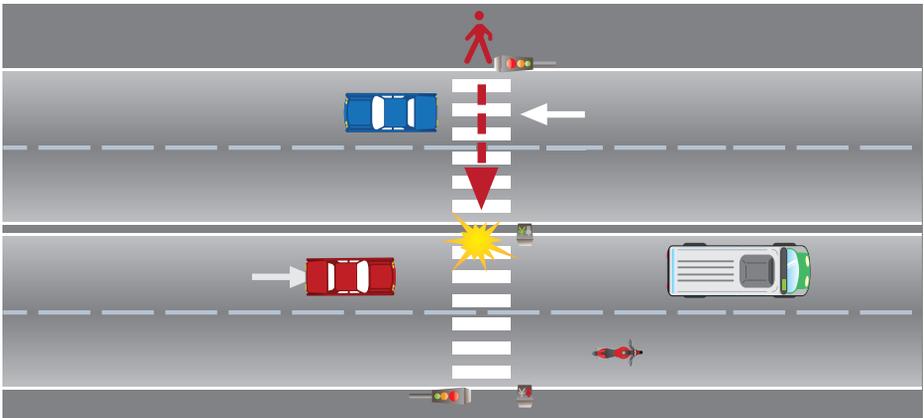
> PRINCIPALES INFRACTIONS RELEVÉES

- Refus de priorité par un conducteur de véhicule à un piéton régulièrement engagé dans la traversée d'une chaussée
- Traversée irrégulière de la chaussée par un piéton
- Conduite d'un véhicule à une vitesse excessive
- Circulation irrégulière d'un piéton sur la chaussée
- Conduite de véhicule avec un taux d'alcool compris entre 0,25 et 0,4 mg par litre (air) ou entre 0,5 et 0,8 g par litre (sang)
- Conduite d'un véhicule à une vitesse excessive sur un trottoir ou un terre-plein aménagé en parc de stationnement
- Conduite d'un véhicule sans précaution sur un trottoir ou un terre-plein aménagé en parc de stationnement

POURQUOI ?

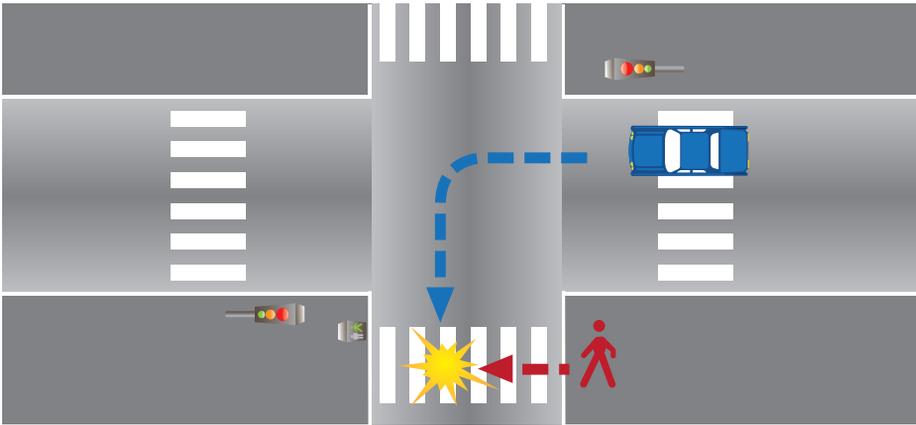


**Le piéton traverse rapidement et sans faire attention.
Il est masqué par le bus. Le conducteur du véhicule est surpris...**

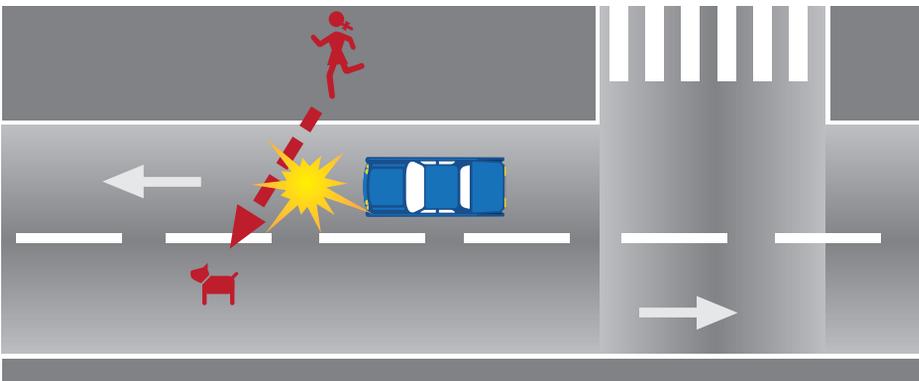


**Le piéton s'engage au feu vert pour une longue traversée de plusieurs voies.
Il ne perçoit pas le passage au feu rouge.
Le conducteur du véhicule, l'esprit focalisé sur le feu, redémarre...**

POURQUOI ?



Le piéton est autorisé à traverser, son feu est vert. Il se croit en sécurité. Le conducteur du véhicule est autorisé à tourner, son feu est vert. Personne n'est attentif à l'autre...



Le piéton n'a pas une bonne perception de ce qui l'entoure. Il réagit rapidement à un événement. Le conducteur du véhicule est surpris...

LES JEUNES



> COMPARATIF 2007-2008

1 accident sur 4 implique au moins un jeune de 15 à 24 ans.

940 accidents corporels ont impliqué un jeune de 15 à 24 ans, soit une baisse de 7% par rapport à 2007.

659 accidents corporels ont blessé un jeune de 15 à 24 ans, soit une baisse de 9% par rapport à 2007, dont :

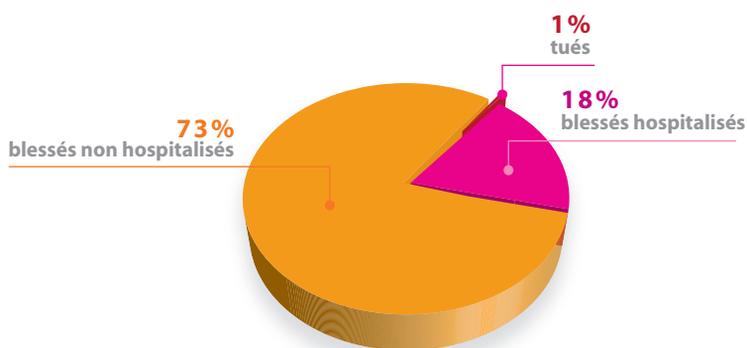
- 152 blessés hospitalisés, soit une hausse de 23% par rapport à 2007
- 702 blessés non hospitalisés soit une baisse de 12% par rapport à 2007

En 2008, 6 jeunes entre 15 et 24 ans ont perdu la vie sur les routes du Val-de-Marne.

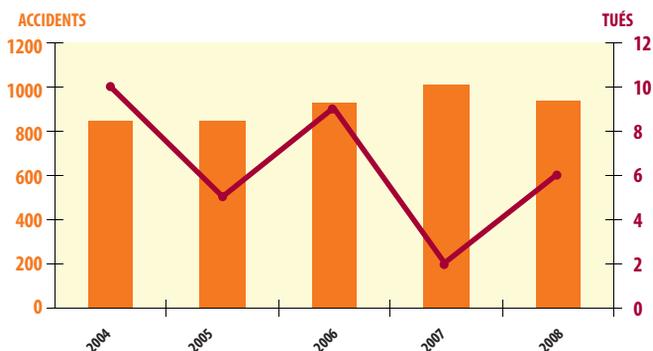
Par rapport à l'année précédente, on constate une baisse du nombre d'accidents corporels ayant impliqué un jeune âgé de 15 à 24 ans et du nombre de blessés. Toutefois, le nombre de tués (6 en 2008 contre 0 en 2007) et le nombre de blessés hospitalisés (152 en 2008 contre 124 en 2007) a augmenté en 2008 ; ce qui signifie que les accidents sont moins nombreux mais plus graves par rapport à 2007.

BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ACCIDENTALITÉ

> GRAVITÉ DES ACCIDENTS IMPLIQUANT UN JEUNE



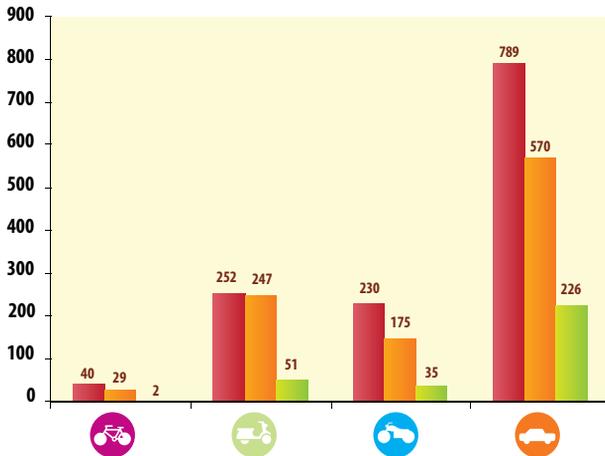
> ÉVOLUTION DES ACCIDENTS IMPLIQUANT UN JEUNE



Accidents
Tués

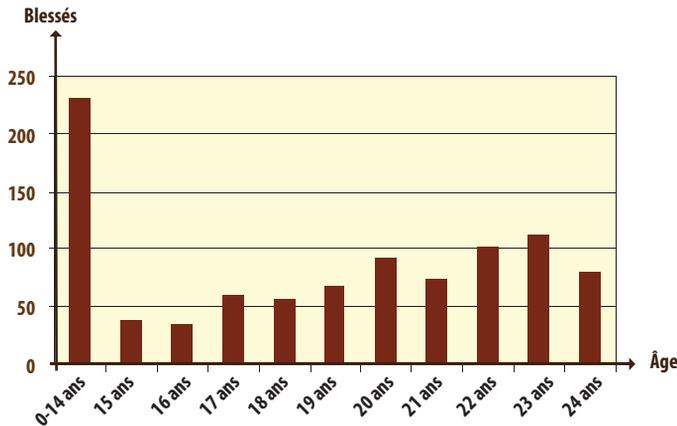
QUI ?

> ACCIDENTS IMPLIQUANT AU MOINS UN JEUNE (15-24 ANS)



- Accidents impliquant au moins un jeune agé de 15 à 24 ans
- Accidents où le jeune est conducteur
- Accident où le jeune est passager

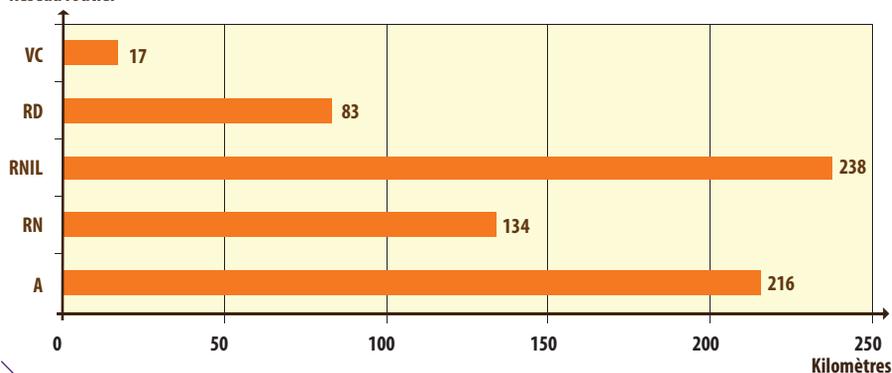
> BLESSÉS JEUNES PAR ÂGE



OÙ ?

> ACCIDENTS PAR CATÉGORIE DE RÉSEAU

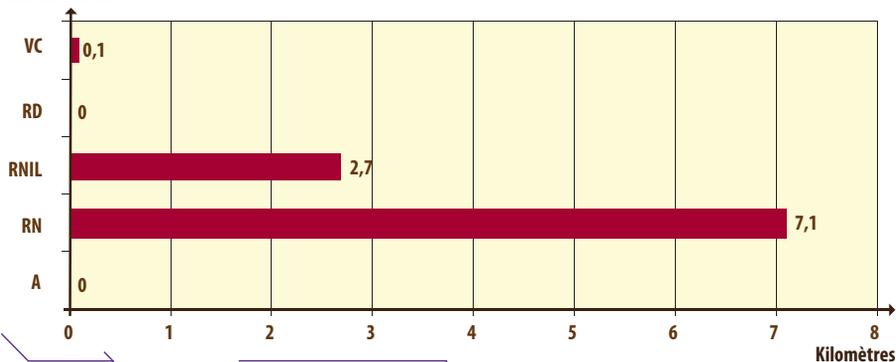
Réseau routier



Accidents sur 100 km de réseau

> TUÉS PAR CATÉGORIE DE RÉSEAU

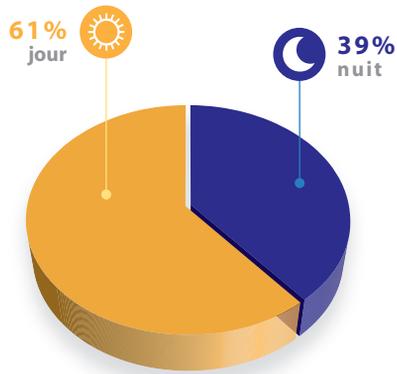
Réseau routier



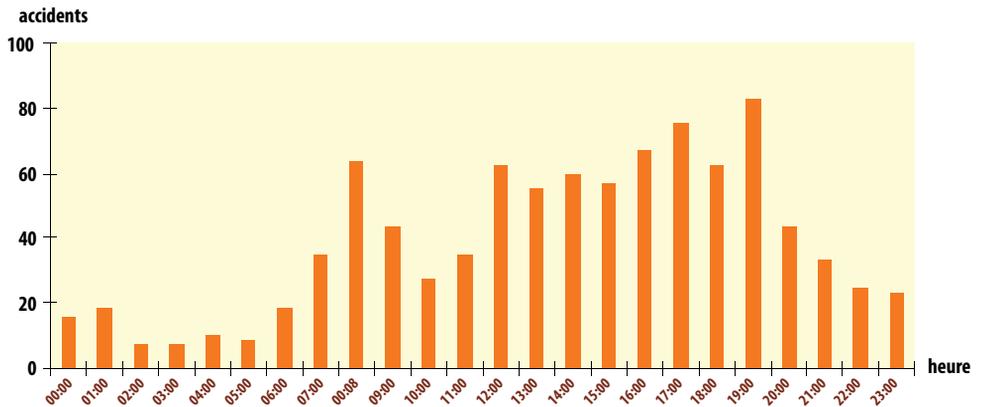
Tués sur 100 km de réseau

QUAND ?

> ACCIDENTS SELON LA LUMINOSITÉ



> ACCIDENTS SELON L'HEURE



POURQUOI ?



> PRINCIPALES INFRACTIONS RELEVÉES

- Conduite d'un véhicule à une vitesse excessive
- Refus de priorité à droite à une intersection
- Traversée irrégulière de la chaussée par un piéton
- Refus de priorité par un conducteur de véhicule à un piéton régulièrement engagé dans la traversée d'une chaussée
- Inobservation, par un conducteur de véhicule, de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant
- Changement de file, par un conducteur de véhicule, non justifié par un indicateur de changement de direction (clignotant)
- Refus de priorité par un conducteur de véhicule tournant à gauche
- Dépassement de véhicule par la droite
- Conduite d'un véhicule sous l'emprise de l'alcool

LES POIDS LOURDS



> COMPARATIF 2007-2008

Les poids lourds sont impliqués dans 6,5% des accidents corporels et dans 23% des accidents mortels.

160 accidents corporels ont impliqué un poids lourd, soit une hausse de 9% par rapport à 2007.

175 usagers blessés au cours de ces accidents, dont :

- 29 blessés hospitalisés, soit une hausse de 4% par rapport à 2007
- 146 blessés non hospitalisés, soit une baisse de 12% par rapport à 2007

7 usagers tués en 2008 soit 2 de moins qu'en 2007 (- 22%), dont :

- 2 piétons
- 2 cyclistes
- 1 cyclomotoriste
- 2 motocyclistes

Les accidents

impliquant un

poids lourd sont

5 fois plus graves,

en agglomération,

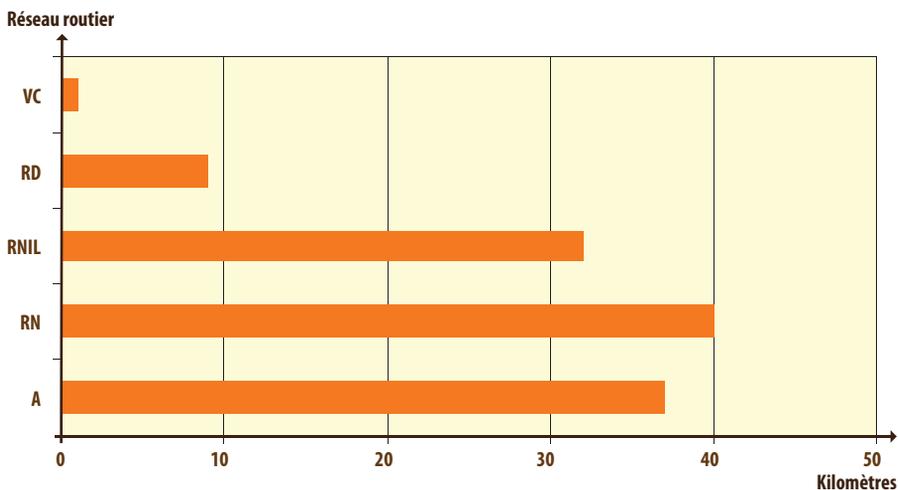
que l'ensemble

des accidents en

milieu urbain.

OÙ ?

> ACCIDENTS IMPLIQUANT UN POIDS LOURD SELON LE RÉSEAU ROUTIER



Accidents sur 100 km de réseau

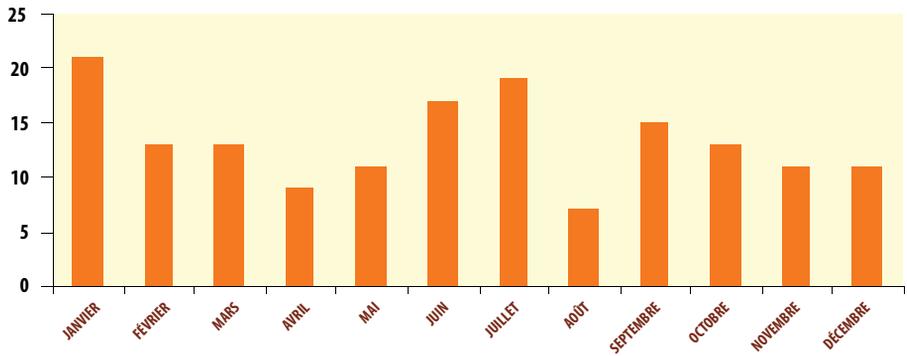
Avec une baisse de 41% entre 1997 et 2004, le nombre d'accidents corporels impliquant un poids lourd a diminué davantage que l'ensemble des accidents corporels du Val-de-Marne.

Cependant, entre 2004 et 2008, la tendance s'est fortement inversée.

On constate une hausse de 49,5% du nombre d'accidents corporels impliquant un poids lourd. Ces accidents ont principalement lieu sur le réseau autoroutier (42%).

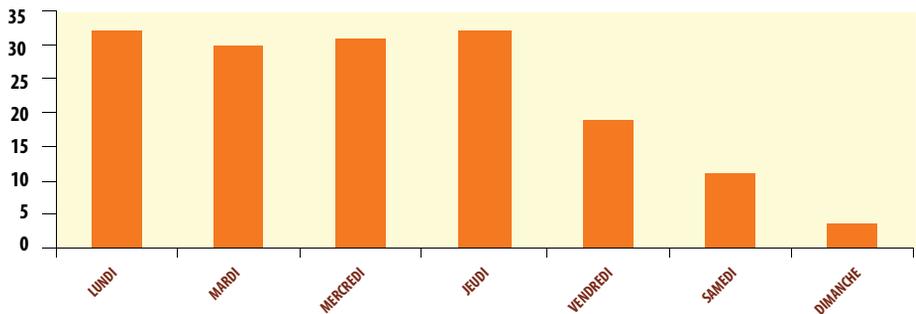
QUAND ?

> ACCIDENTS IMPLIQUANT UN POIDS LOURDS SELON LE MOIS



Janvier, juin et juillet sont les mois les plus accidentogènes.

> ACCIDENTS IMPLIQUANT UN POIDS LOURD SELON LE JOUR

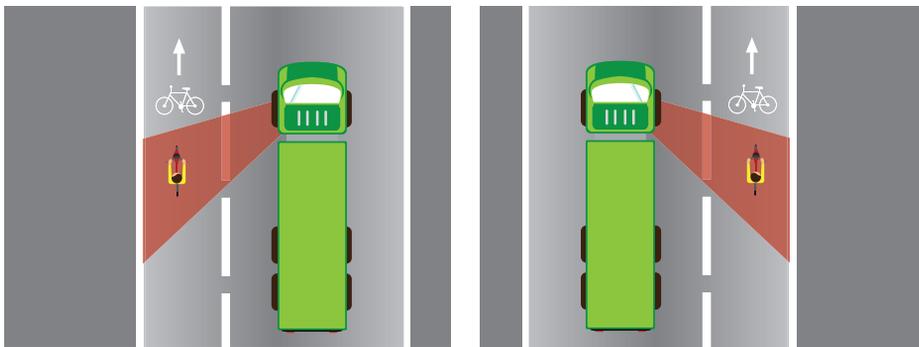


La répartition des accidents corporels impliquant un poids lourd est concentrée et homogène entre le lundi et le jeudi.

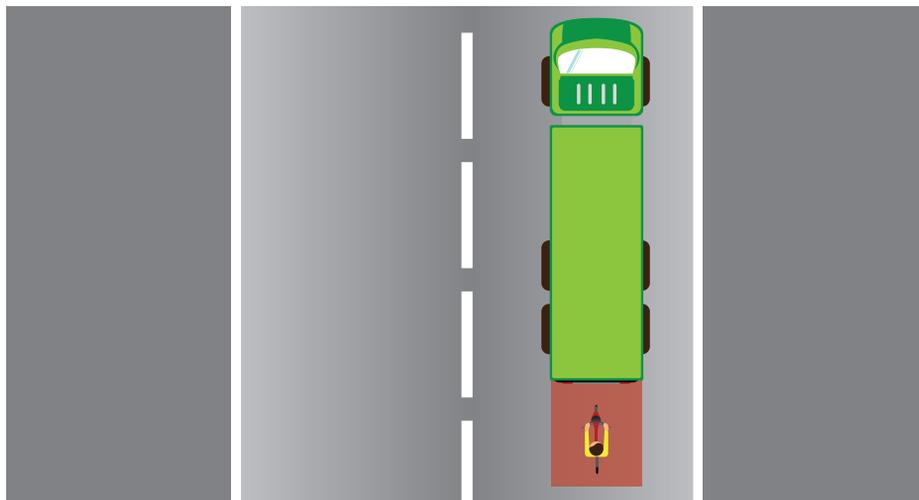
POURQUOI ?

> IL EXISTE 4 ZONES AUTOUR DU POIDS Lourd POUR LESQUELLES IL N'Y A PAS OU PEU DE VISIBILITÉ

> Visibilité limitée sur les côtés



> Pas de visibilité à l'arrière



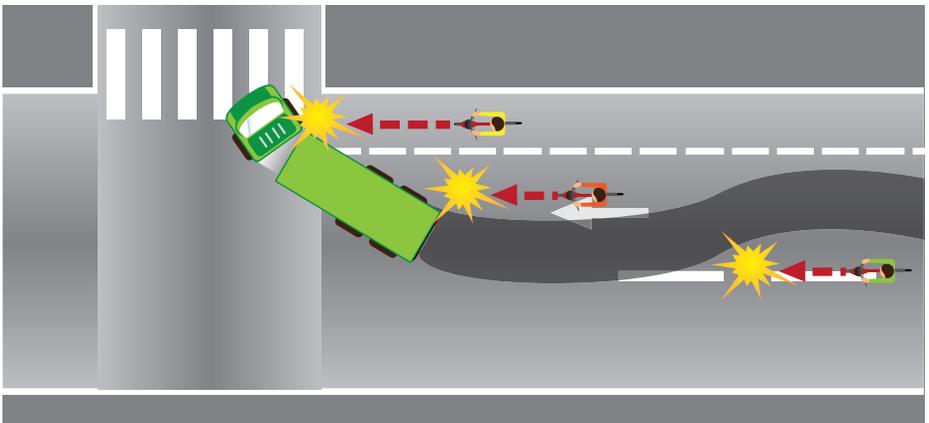
POURQUOI ?

> Visibilité limitée en hauteur



- Penser aux angles morts de son véhicule, un premier pas pour éviter les accidents.

> Le danger s'accroît lors d'un changement de direction



- Chaque fois que le véhicule se déporte pour tourner ou changer de voie de circulation, le danger est réel. Le chauffeur ne peut pas voir les cyclistes et les deux roues motorisés qui se trouvent dans les angles morts.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ACTIONS



Les progrès accomplis durant les cinq dernières années dans la lutte contre l'insécurité routière sont incontestables et se traduisent par une baisse marquée de l'accidentalité sur les routes de notre département et une évolution sensible des comportements des usagers.

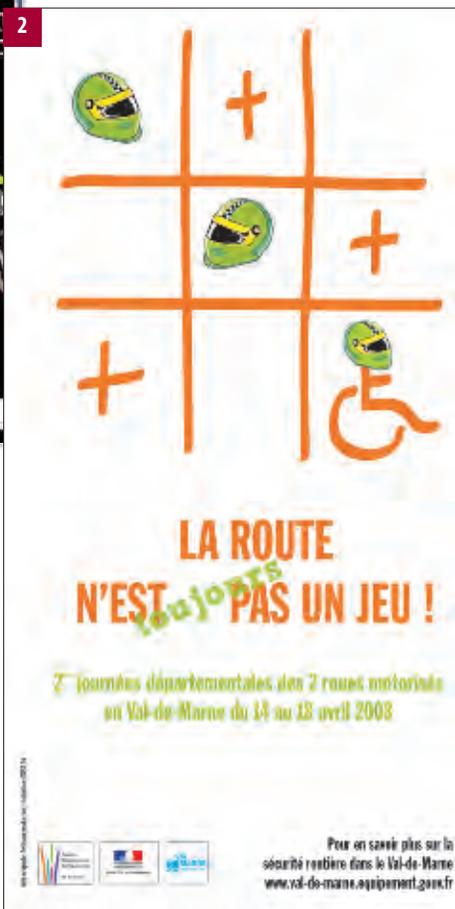
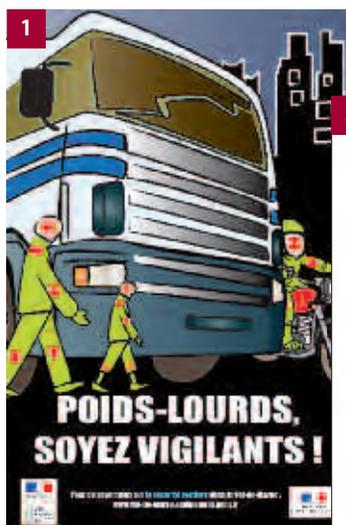
Le Document général d'orientations a pour ambition de définir les enjeux de sécurité routière prioritaires pour notre Département, de fixer des objectifs et d'arrêter un programme d'actions jusqu'en 2012.

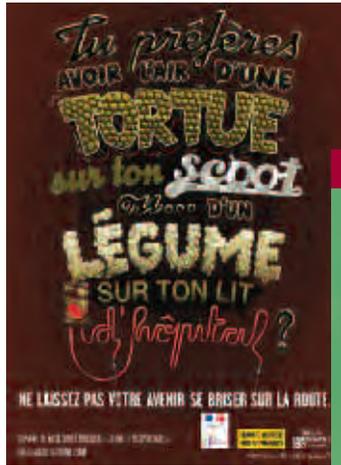
Il a été élaboré dans le cadre d'une démarche partenariale associant l'ensemble des acteurs locaux qui contribuent au quotidien à la lutte contre l'insécurité routière :

- **les services de l'État** qui, sous le pilotage du Préfet, déclinent les orientations nationales et locales en matière de sécurité routière dans l'ensemble des structures du département (forces de l'ordre, inspection académique, directions départementales de la jeunesse et des sports, des affaires sanitaires et sociales, de l'équipement, la CRAMIF, etc.) ;
- **le Conseil général** qui, en tant que gestionnaire de voirie, mène continuellement des actions de sécurisation de l'infrastructure routière (aménagement de sécurité des routes départementales, sécurisation des abords des établissements scolaires, audit de sécurité, avis sur projets routiers...) et favorise le développement des modes de transports « doux » (réseau de pistes cyclables, sites propres pour bus, Vélib', etc.) Il réalise aussi des actions de prévention du risque routier auprès de tous les usagers et particulièrement auprès des jeunes et des collégiens du Département ;
- **les communes du Val-de-Marne** qui, notamment par l'intermédiaire des élus et techniciens référents sécurité routière, s'impliquent au quotidien dans les actions de sécurisation de leur réseau routier et de prévention auprès des usagers ;
- **les associations** qui, par leur travail permanent auprès de la population, permettent de diffuser les messages de prévention pour faire évoluer les comportements de chacun.

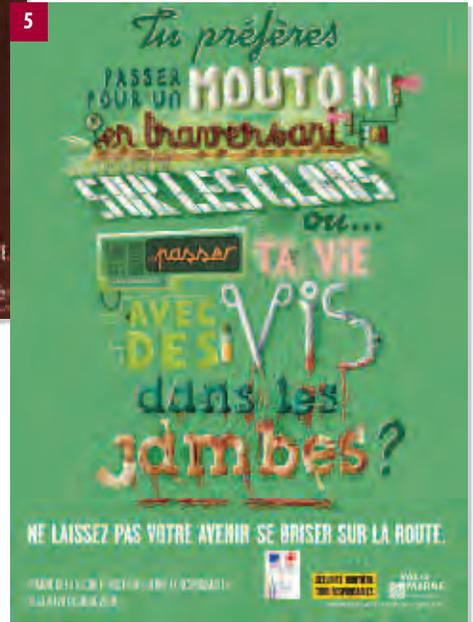
Nous souhaitons maintenir ce large partenariat pour la mise en œuvre de notre politique départementale de sécurité routière ambitieuse et efficace.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2008





5



4

**1. Mars 2008**

Campagne de prévention poids lourds

2. Avril 2008

Campagne de prévention deux roues motorisés

3. 19 juin 2008

Journée de sensibilisation piétons et séniors

4. Septembre 2008

Campagne jeunes

5. Octobre 2008

Semaine nationale de la sécurité routière

LA PRÉVENTION AUPRÈS DES COLLÉGIENS

Des actions de prévention sont menées pour sensibiliser les collégiens aux risques routiers.



Sensibilisation des élèves de 4^e dans 20 collèges au port de la ceinture de sécurité, à l'aide d'une voiture tonneau qui permet de simuler le retournement d'une voiture.



Initiation à la conduite d'un cyclomoteur pour les élèves de 3^e dans 14 collèges.

Conseil général du Val-de-Marne

Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements
Service Circulation, Exploitation et Sécurité routière
2, ancienne avenue de Fontainebleau
94152 RUNGIS Cedex
Tél.: 01 41 80 76 79
www.cg94.fr

Direction départementale de l'Équipement du Val-de-Marne

Service Circulation et Sécurité routière
Observatoire départemental de la Sécurité routière
12-14, rue des Archives
94011 CRÉTEIL Cedex
Tél.: 01 49 80 26 07
www.val-de-marne.equipement.gouv.fr